

Les Frères Schmidheiny

Ces Suisses qui se croyaient tout permis

La Suisse opulente a toujours favorisé l'accaparement des richesses d'autrui grâce à ses résidents les plus cupides et dépravés dont elle a préféré passer sous silence leurs crimes et machinations. C'est là le secret de son attrait et de sa fortune. Mais la Suisse l'a aussi amassée au détriment de sa propre population et de nombreux immigrés qu'elle n'a cessé d'exploiter et d'appauvrir. Bien que se déclarant "neutre", elle avait mis au service des monarchies européennes ses régiments contre-révolutionnaires.

Ces Suisses, dont le quart sont protestants, s'approprièrent impunément tout ce qui pouvait leur rapporter gros, de l'or des nazis aux ressources naturelles les plus rentables en profitant souvent de leurs accointances avec les régimes dictatoriaux. Car "Le protestantisme esclavagiste, capitaliste, commerçant et industriel était plus âpre encore et plus hypocrite que le catholicisme." (Robert Escarpit / 1918-2000 / Lettre ouverte à Dieu / 1966). Elle cautionna sans reconnaître ni déplorer la traite négrière (O. Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, 2017) et illégalement plus d'un millier d'esclaves chinois pour de la construction du canal de Panama (H. Etienne, *Des Chinois pour le canal de Panama*, 2014). Voici deux de ces protagonistes: Henri Etienne et Louis d'Illens dont nous tirons les témoignages.



Lettre d'Etienne à ses parents en Suisse depuis Haïphong en 1887 citée par Pavillon: "Nous ne pouvons pas attendre avec un bateau qui nous coûte trois mille francs par jour, et j'ai fait débarquer les mille cent hommes que nous avions rassemblés". Nous sortons toutes ces tresses [esclaves] à la barbe du gouvernement anglais qui nous aurait traînés [incarcérés] deux ans s'il avait fallu lui demander la permission. Mes (sic) Chinois sont arrivés en excellente santé".

Mais ils ne le resteront pas longtemps, décimés par les le choléra, le paludisme ou la fièvre jaune et les conditions épouvantables qui leurs seront imposées. Ce protestant Neuchâtelois ne s'émeut pas de la perte de cette "marchandise" [le chantier français du Canal aurait fait 27'500 morts], pas plus que Stephan et ses centaines de milliers de morts de l'amiante ou de son frère Thomas coupable de nombreux morts dans ses cimenteries en deux ans.

O. Pavillon décrit le trafic d'un autre affairiste, le Lausannois: Louis d'Illens: "[S]es deux navires font escale au Cap, au retour; le négrier Ville de Lausanne y arrive le 28 novembre 1790 avec 550 Noirs à son bord [achetés au Mozambique], le Pays de Vaud le suit le 5 décembre avec une cargaison de 425 esclaves". Il reviendra des Antilles, ses navires chargeant alors

café, cacao, sucre, pour son retour à Marseille. Une lettre du financier de cette traite, Jacques Antoine Solier, datée du 29 janvier 1791 démontre qu'il s'en frotte les mains: "M. d'Illens a reçu de fort bonnes nouvelles de ses deux négriers qui l'encouragent d'expédier un troisième navire fin mars". On notera le "patriotisme" de ces riches trafiquants baptisaient leurs navires du nom de leur ville, canton, puis, plus hardiment: *Helvétie* !

Ce bref rappel historique démontre que les menées des frères Schmidheiny multimillionnaires et intouchables ne sont que la continuation de l'impérialisme commercial par des moyens, plus discrets, pour ne pas dire secrets.

Car Stephan Schmidheiny ne se confie pas volontiers. Maria Roselli, auteure de "Amiante et Eternit. Fortunes et forfaitures" (Edition d'en bas, Lausanne, 2008), avoue avoir eu du mal à cerner ce personnage: "Je tente de lui parler depuis dix ans pour lui demander quelles sont ses intentions. Lors d'une conférence sur la philanthropie qu'il a tenue il y a trois ans, il a rendu un vibrant hommage à la fragilité de la vie. En même temps, il n'a jamais eu le courage d'aller [au procès de] Turin parler avec le juge ou rencontrer ses victimes". Un autre journaliste avait relevé que «Eternit, l'empire du ciment-amiante, est sans doute l'une des multinationales familiales les plus secrètes de Suisse et du monde. Dirigée par la famille Schmidheiny, elle ne publie ni comptes, ni rapports annuels, ni liste de filiales ou de participations» (Tribune-le-Matin, 21.1.1983).

S.S. se présente lui-même ainsi: "Je suis un pur produit de ma famille, né de la quatrième génération d'un clan suisse allemand qui a bien réussi dans les affaires et dont tous les membres ont cru à leurs responsabilités envers la société. Ils croient que la société leur a donné des ressources et par conséquent qu'ils doivent les réinvestir dans la société qui leur a donné des rôles de dirigeants qu'ils doivent utiliser pour l'améliorer. C'était, il me semble une sorte de "noblesse oblige" mais je pense qu'il y avait plus de sentiments humains que cela" (Interview "Q & A with Stephan Schmidheiny", Global Giving Matters, avril-mai 2002). "Je pars du principe que c'est dans une économie de marché libre que l'homme est le mieux à même de réaliser la qualité de vie à laquelle il aspire" ("Marketing et éthique", Amiante-Ciment n° 77, 1975). "Qualité de vie", mais de quels Hommes parle-t-il ?

Dans ce bulletin, nous aborderons successivement:

- 1 La biographie chaotique de Stephan Schmidheiny (Eternit)
- 2 Celle, tout autant, de son frère Thomas (Holcim-Lafarge)
- 3 La fin de règne de la dynastie Schmidheiny ■

Pour contacter la rédaction du bulletin **AlerteAmiante**.

Par mail: francois.iselin@mail-box.ch ou info@caova.ch

Vos critiques, commentaires ou contributions sont bienvenues!

CAOVA Avenue Vinet, 39, 1004 Lausanne

CCP 10 - 25551 - 5, mention "CAOVA"

Infos: www.caova.ch Mail: info@caova.ch



Vie de S. Schmidheiny: Crime sans châtement



1975-1990 en Suisse.
Stephan Schmidheiny dirige la multinationale Eternit.



1990-2018 Reclus en Amérique latine, il construit une nouvelle multinationale à but écologique et philanthropique.

Voici son parcours extrait de plusieurs biographies officielles (en noir) pondérées (en bleu) par des informations de CAOVA et des journalistes: Maria Roselli et Patrick Herman. Toutes les citations de S. Schmidheiny (S.S.) sont traduites de son livre "Ma vision, ma trajectoire"

1947

Naissance de S.S. fils du couple Max Schmidheiny (1908-1991) et Adda Schmidheiny-Scherrer (décédée en 1997). Il grandit à Heerbrugg dans le canton de Saint Gall.

1969

Il est envoyé par son père faire un apprentissage et stage comme chef d'équipe chez Eternit au Brésil.

S.S.: "Quand à débuté la polémique [sic] sur les effets potentiellement nocifs [sic] de la poussière d'amiante, cela a été un choc pour moi pour plusieurs raisons, J'avais moi-même été exposé à l'inhalation de fibres de ce matériel durant mon stage au Brésil"

Dans l'usine Eternit d'Osasco située dans la banlieue de Sao Paolo qui occupait 1'700 travailleurs, du moins prétend-il y avoir travaillé, car cinq d'entre eux interrogés sur leur présence déclaraient à P. Herman: "Nous n'avons jamais vu un seul étranger suisse ou allemand travailler à la production". Pourtant, João Francisco Grabenweger y a travaillé de 1951 à 1989 et, parlant l'allemand, avait accueilli S.S. puis, tombé malade de l'amiante, lui avait écrit en 2003 avant de mourir: "Nous vous demandons à vous, le patron qui dans la presse vous présentez comme moderne, généreux et juste, qui avez donné 212 milliards de dollars pour vos œuvres philanthropiques en Amérique latine, si vous seriez aussi disposé à verser seulement quelques millions à l'Association brésilienne des exposés à l'amiante (Abrea)". Cette lettre de détresse est restée comme tant d'autres plaintes de victimes

sans réponse. (Elle est reproduite intégralement dans *Alerte Amiante* N° 9, déc. 2016).

1972

Doctorat en droit à l'Université de Zurich.

1974

Entrée dans l'entreprise familiale Eternit AG à Niederurnen, comme responsable des ventes.

S.S.: "1974 a été probablement le vrai début de ma carrière d'entrepreneur, comme gérant des ventes d'Eternit AG à Niederurnen".

1975

Nomination en qualité de délégué du conseil d'administration d'Eternit AG, Niederurnen.

1976

Reprise de la direction générale du Groupe Eternit Suisse (SEG), succédant à son père Max.

Lancement du programme d'innovation pour le développement de produits sans amiante.

S.S.: "J'ai pris la décision de sortir de l'amiante, vu les problèmes humains et environnementaux qui étaient potentiellement associés à ce minéral. Mais j'ai aussi jugé qu'en cette période de préoccupations croissantes pour la transparence et les risques pour la santé, il devenait impossible de développer et de conserver une affaire florissante fondée sur l'exploitation de l'amiante.

EVERITE est reprise par Stephan S. Il la revendra en 1992.

1978

Election dans le conseil d'administration de l'**Union des banques suisses** (plus tard UBS); dont il démissionne en 1996.

1979

Première diversification hors du secteur de la construction avec l'acquisition du Groupe suisse **Distral** Holding SA. Un millier de kiosques de journaux dans toute la Suisse.

1981

Election au le conseil d'administration de **BBC** (plus tard **ABB**); et au sein de la commission du conseil en 1995; démission en 1997.

1982

Investissement dans l'industrie forestière au Chili.

S.S.: "Un de mes investissements les plus gratifiants a démarré lors de mes vacances au Sud du Chili en 1982 dans un nouveau domaine d'affaires... l'exploitation des forêts". " De nombreux collègues me considéraient comme un "visionnaire pour avoir investi dans l'industrie forestière...". En réalité, il profite du coup d'état de Augusto Pinochet, de sa dictature puis de sa présidence (du 11.9.1973 à 1990) ayant libéralisé l'économie chilienne, pour prendre possession de terres appartenant aux autochtones Mapuches ["Hommes de la terre"] vivant au sud du Chili.

S.S. racontait à ses biographes: "Au début, il y a un rêve qui l'envahit dans son sommeil [...] Il se voit dans le sud du Chili, debout sur des promontoires pierreux, surplombant d'infinies étendues avec des arbres qui ressemblent à des pins, tandis qu'à l'horizon miroite une mer bleue [...]. Peu de temps après, il rencontre un garde forestier qui veut émigrer au Chili.

Hasard ou pas, en tout cas l'entrepreneur le charge de regarder s'il n'y a pas là-bas des possibilités d'investir". "Il ne lui a pas non plus échappé que les temps sont favorables pour investir dans l'économie chilienne [dictée aux économistes chiliens par les Chicago Boys]: Abandon du taux de change fixe du peso, libéralisation des mouvements de capitaux, « la petite scierie au Chili est devenue une imposante entreprise[...].

En deux décennies, la forêt cultivée est passée de quatre mille à trois cent mille hectares". Notre écologiste autoproclamé étend l'activité forestière à travers sa firme Forestal Millalemu puis TERRANOVA (A. Baurecker: Die Mapuche: Opfer der Forstindustrie ? Gesellschaft für bedrohte völker) à la scierie, devenue MACISA au Brésil et au Venezuela. Elle ne vend plus simplement du bois, mais aussi des meubles, des fenêtres et des portes "produits de façon durable à partir de forêts reboisées et régénérées". Quant aux forêts "régénérées, il s'agirait plutôt de coupes rases, monosylviculture (pin et eucalyptus), érosion des sols et répression juridique, policière et paramilitaire contre les Mapuches propriétaires des lieux.

Dorénavant son champ d'action sera l'Amérique latine dont les Etats fragilisés lui donnent l'opportunité de les défier. Ses

moyens sont son immense fortune, arme redoutable que les garants de la démocratie se sont accaparés et on dilapidé. Il s'affiche comme le défenseur des déposés, leur promettant un avenir prospère à condition qu'ils renoncent à toute autre autorité que celle du capital et toute autre loi que celle du marché. Il construit par ses provocations une sorte d'Etat dans l'état. Ses sociétés AVINA, FORBES, etc. défient les institutions démocratiques en place qu'il qualifie d'obsolètes et dépassées. Il tente de réaliser ainsi à coups de millions son vieux projet politique "Moins d'Etat" que les Schmidheiny n'ont pu imposer en Suisse. Le journaliste Beat Kappeler écrivait: "Les Schmidheiny ne sont pas liés au pouvoir, ils sont le pouvoir. La Suisse connaît moins que la France l'imbrication du politique et de l'industrie. Les patrons n'ont pas besoin de mandats politiques pour imposer leurs vues. Le clan Schmidheiny, est au cœur du pouvoir Suisse", Le Monde, 15.4. 2014.

1983

Stephan Schmidheiny annonce l'abandon de l'amiante en Suisse huit ans après avoir pris la direction de l'entreprise. S.S.confie cyniquement "Plus que d'être préoccupé pour la santé des employés du Groupe [Eternit], je suis arrivé à la conclusion que ce n'était plus une affaire suffisamment avantageuse dans laquelle rester".

1984

Partage de la succession: Thomas Schmidheiny reçoit le Groupe **Holderbank** (aujourd'hui **Holcim-Lafarge**), Stephan Schmidheiny le Groupe **Eternit Holding SEH**. Création de la fondation à but non lucratif **Fundes** au Panama pour soutenir les petites et moyennes entreprises en Amérique latine.

1985

Prise de contrôle de SMH (plus tard, Groupe **Swatch**) pour sauver l'industrie horlogère suisse en joint venture avec Nicolas Hayek; membre du conseil d'administration de 1986 à 1994.

1986

Election au conseil d'administration de **Landis & Gyr**; Election comme président de l'International Management Institute **IMI** à Genève; Vente par S. Schmidheiny d'Eternit Italie (4 usines, 1'000 employés) par Eternit Suisse (SEH)

1987

Annnonce de la fusion de **BBC** Suisse avec le suédois Asea pour former le groupe **ABB**. Stephan Schmidheiny est reconnu comme l'une des forces motrices derrière cette fusion.

1988

Election au conseil d'administration de **Nestlé**; démission en 2003.

Début de la vente de toutes les participations du Groupe **Eternit Suisse**, une opération menée à terme à la fin des années 80. Les participations sont vendues aux successeurs légaux, avec les droits et obligations.

Vente par Stephan Schmidheiny d'Eternit au Brésil, en Bolivie et en Colombie (12'000 employés dans ces trois succursales) et ainsi de sa dernière mine d'amiante.

1989

Acquisition de la majorité des actions de **Landis & Gyr Holding**. Fusion de l'IMI avec l'**IMEDE** pour former l'International Institute for Management Development **IMD** à Lausanne, Suisse;

Arrivé en Amérique latine, S.S. change son fusil d'épaule, il ne s'agit plus pour lui de faire les quatre volontés de sa famille autoritaire et paternaliste en poursuivant l'accumulation de sa fortune par tous les moyens. Il a une "vision" politique: s'imposer comme le chantre du néolibéralisme. "En réalité Stephan Schmidheiny a décidé de prendre son argent et fuir le désastre imminent de l'amiante provoqué par Eternit de le réinvestir dans des projets éditoriaux, intellectuels, universitaires et "philanthropiques" un peu partout dans le monde tout en abandonnant les ouvriers malades et mourants à leur propre sort». D.M. Berman et A. Knopfi, *De magnat de l'amiante à gourou de l'environnement, la transformation de Stephan Schmidheiny*, 2000.

Dissociation d'Eternit Suisse et Eternit Belgique entre les deux groupes: Stephan Schmidheiny voulant se débarrasser définitivement de l'amiante. "Divorce à l'amiable": le groupe Eternit Suisse (GES) se sépare d'Eternit Belgique. S.S. ne croit plus au business de l'amiante-ciment alors que les Belges pensent pouvoir encore l'exploiter dans les pays qui ne l'ont pas encore interdit.

Acquisition de **Wild-Leitz**; Vente par Stephan Schmidheiny d'Eternit SA Suisse (Payerne et Niederurnen) à son frère Thomas. La Schweizerische Eternit Holding SA devient Nueva Holding SA. Stephan S. abandonne définitivement le marché de l'amiante et du ciment pour se reconverter dans l'acier, le plastique les énergies alternatives et le développement durable. Thomas reprend l'entreprise des mains de son frère, mais abandonne ses participations fin 2003.

1990

Stephan Schmidheiny vend Eternit à son frère Thomas et abandonne ainsi définitivement le business de l'amiante qu'il aura contrôlé pendant 15 ans.

Stephan Schmidheiny et sa Nueva Holding SA vendent ses participations dans Eternit AG Allemagne (3'000 employés) au groupe Belge. Il ferme Ametex SA,

achète dans l'acier, le plastique et la construction métallique.

1990

Constitution de la "Chaire Schmidheiny d'Entrepreneuriat et de Finance".

Démission du conseil de la fondation de l'IMD en 1992. Fusion avec Cambridge Instruments pour former **Leica**.

Nomination en qualité d'Assesseur général pour l'économie et l'industrie du secrétaire général de l'UNCED dans le cadre de la préparation du **Sommet de Rio** en 1992.

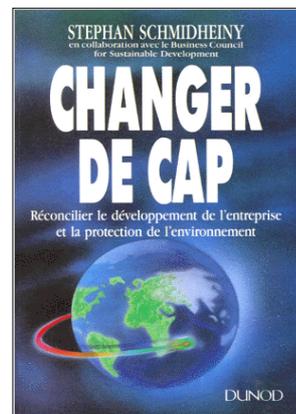
Création du Conseil mondial des entreprises pour un développement durable.

1991

La fortune de S.S. est estimée entre 3 et 4 milliards de CHF.

1992

Conférence de l'ONU sur l'environnement & le développement à Rio de Janeiro.



Publication de son livre «Changer de cap. Réconcilier le développement de l'entreprise et la protection de l'environnement», création du terme "éco-efficience".

Stephan S. vend EVERITE. Les usines de Payerne et Niederurnen en Suisse occuperaient alors 870 et 655 salariés respectivement.

1993

Election au Conseil du World Resources Institute (WRI), Washington. Démission en 2001.

Docteur honoris causa de l'École d'Affaires de l'INCAE, Costa Rica.. A noter qu'à la suite de la condamnation de S.S. au procès de Turin, plusieurs de ses titres ont été annulés.

Création de la fondation, d'utilité publique **Alexander Schmidheiny Stiftung** [dotation], en hommage à son frère décédé en 1992. La fondation soutient et promeut des activités culturelles, sociales ou écologiques (président du conseil de la fondation).

1994

Création de la fondation **Avina** en Suisse (président du conseil de la fondation). Cette structure à but non lucratif combine des activités philanthropiques dans un esprit entrepreneurial.

À propos de la condamnation de S.S., AVINA dévoué à son fondateur, mais aveuglé par ses prouesses, déclarait "La



Résidence des Schmidheiny à Hurden sur une péninsule du lac de Zurich

fondation regrette qu'on manipule la souffrance légitime d'un groupe de travailleurs italiens pour dénigrer un pionnier de la responsabilité sociale des entreprises [...]. Il est difficile de comprendre pourquoi le tribunal de Turin accuse Stephan [Schmidheiny], reconnu comme un pionnier mondial de la substitution de l'amiante dans l'industrie". Fin de l'utilisation de l'amiante en Suisse pourtant interdite en 1989.

1995

Gestion active de la collection d'œuvres d'art **Daros**, léguée par son frère défunt.

Election au conseil du Museum of Modern Art (MoMA), New York (démission en 2002). Vente des actions de L&G à **Elektrowatt**; et démission du conseil d'administration en 1996

1996

Fondation de l'Alliance pour le développement durable global AGS, un partenariat entre les quatre principales universités techniques; président du comité consultatif international de 1996 à 2001.

Fondation du Centre latino-américain pour la compétitivité et le développement durable à l'Ecole d'Affaires d'INCAE au Costa Rica

Docteur honoris causa de l'Université de Yale, New Haven. *Ce titre lui a été retiré suite à sa condamnation à Turin*

1997

Publication de «*Financer le changement: la communauté financière, l'éco-efficacité et le développement durable*» (*Financing Change: The Financial Community, Eco-Efficiency, and Sustainable Development*).

Nomination en qualité de coprésident du Groupe consultatif de haut niveau sur l'environnement; publication d'un rapport; 1998 fin des travaux du Groupe.

Les usines de Niederurnen et Payerne sont transférées à Etertub AG,.

1998

Création de la société de gestion **Nueva SA** au Costa Rica.

1999

Election dans le comité consultatif international de l'Autorité du Canal de Panama (ACP).

2000

Nomination en qualité de président d'honneur du Conseil mondial des entreprises pour un développement durable (WBCSD).

2001

Inauguration de l'exposition **Daros** dans l'espace Löwenbrau à Zurich (jusqu'à 2008); depuis 2010, les œuvres de la collection Daros sont exposées dans la collection permanente de la Fondation Beyeler à Riehen (Bâle), Suisse.

Docteur honoris causa de l'Université Rollins. Floride.

Docteur honoris causa de l'Université Catholique Andrés Bello, Caracas, Venezuela.

Création de la Fondation **Avina** sans but lucratif en tant que fondation soeur de Avina Stiftung en Suisse, dont l'objectif est de créer et de mettre en œuvre un nouveau concept philanthropique en Amérique latine en combinant les objectifs d'activités sans buts lucratifs avec des mesures et instruments issus du monde de l'entreprise. La fortune de S.S. est esti-

mée entre 4 et 5 milliards de CHF (+ 28% en 10 ans).

2002

Publication de «*Walking the Talk: The Business case for sustainable development*» («*Joindre le geste à la parole: analyse de rentabilisation du développement durable*»).

Création de la Fondation **MarViva**, sans but lucratif, en collaboration avec Erica Knie. La fondation concentre ses activités sur la préservation et l'exploitation durable de la faune marine et des côtes du Pacifique tropical oriental.

Eternit SA reconnaît qu'il y a eu à cette date 45 morts par mésothéliome dans ses usines de Suisse.

Pourtant jusqu'à 2002, on compte en Suisse 1'324 cas de maladies professionnelles dues à l'amiante dont 742 décès de ces maladies.

Stephan S. remet la présidence de sa holding ANOVA (nouvelle appellation de Eternit International) à Hans-Rudolf Merz président du conseil d'administration de ANOVA et conseiller fédéral jusqu'à 2010. Il désigne le Dr. Markus Rauh comme membre du conseil d'administration de son holding ANOVA (AMIANTUS avant 1989). Quant aux victimes de l'amiante, S.S. affirme qu'il se décharge sur ces nouvelles personnalités. S.S. quitte ANOVA avec ses amis Jacques Kaegi et Erich Stöckli.

Affaire Hans-Rudolf Merz. Son parti, le parti radical suisse, cherche un nouveau président. Merz postule, mais est contraint d'abandonner puisqu'il siège dans les conseils d'administration de deux entreprises dont l'une, ANOVA est au cœur d'une polémique sur l'amiante et l'autre EVERITE d'avoir eu des liens avec l'apartheid en Afrique du Sud.

Les Schmidheiny possédant des mines d'amiante en Afrique du Sud, ils ont soutenu l'Apartheid jusqu'au bout. Ils y possédaient la société Everite, créée par le père, Max, en 1941. Le syndicaliste Fred Gonna qui y travaillait témoignait: «*C'était absolument terrible. Il y avait partout de la poussière. Personne ne nous disait que c'était mortel. Lorsque l'un d'entre nous tombait malade, l'entreprise le renvoyait. Après 1992, ce n'était plus possible. C'est pourquoi Stephan Schmidheiny s'est retiré de son commerce avec l'Afrique du Sud et a vendu la firme à une entreprise locale. Il s'est sorti de la poussière avant qu'un nouveau gouvernement [élection de Nelson Mandela en 1994] ait pu l'amener à assumer ses responsabilités*» (mensuel mars 2002).

2003

Constitution de **Viva Trust**, principalement par le transfert d'actions de la holding **Grupo Nueva**, d'une valeur approximative de 1 milliard de dollars américains.

Les produits de Viva Trust sont gérés par des administrateurs mandatés indépendants et sont utilisés pour le financement de la Fondation Avina en Amérique latine. Parallèlement à son retrait de la vie des affaires, Stephan Schmidheiny confie à **Becon AG** la gestion du dossier sur l'amiante de l'ancien groupe Eternit Suisse SEG.

A partir de 2007, Becon AG lance une initiative humanitaire pour les anciens collaborateurs de la société italienne Eternit SpA, dans laquelle le groupe Eternit Suisse avait une participation. L'entreprise déclarait faillite en 1986, aucune succession légale n'a donc pu avoir lieu. Thomas S. abandonne ses participations dans le groupe Eternit fin 2003.

Le groupe suisse est racheté en 2003 par Bank Austria.

La demande d'entraide judiciaire déposée en 2002 par le Ministère public de Turin étant acceptée – malgré le recours d'Eternit – les autorités suisses lui transmettront les documents de la SUVA et d'Eternit SA concernant la liste des 2500 travailleurs italiens occupés à Niederrunnen. Eternit avait déposé un recours au Tribunal Fédéral contre la décision du tribunal cantonal de Glaris en janvier 2003.

2004

Stephan S. a 57 ans «cède sous forme de don irrévocable 40 entreprises forestières et de matériaux de construction sud-américaines à la société **Viva-Trust** fondée spécialement pour cela. Elles ont une valeur totale de 1.5 milliard de francs. Comme auparavant, ses participations suisses restent liées à Anova Holding». Ainsi, la "perte" annoncée pour 2004 par *Bilan* est de un milliard de francs mais sa fortune s'élèverait toujours entre 3 et 4 milliards.

La fortune de Thomas S., 58 ans, "baron du ciment" serait en 2004, comme celle de son frère, entre 3 et 4 milliards.

Demande de séquestration conservatrice des biens des S.S. pour un montant de 60 à 100 millions d'euros par les procureurs de Turin, **Raffaele Guariniello**, et de Syracuse, **Giuseppe Campisi**.

2006

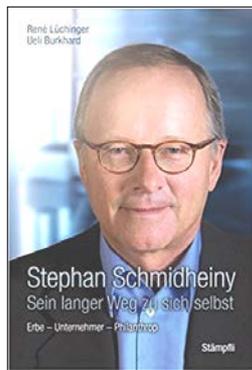
Eternit Suisse crée une fondation privée pour "indemniser" les victimes de l'amiante de 1.25 millions de CHF. Les indemnités sont versées si la SUVA confirme leur exposition à l'amiante.

2009

Décembre 2009, après cinq ans d'instruction judiciaire, un procès est ouvert à Turin en Italie dans le cadre du scandale de l'amiante: l'ex PDG Stephan Schmidheiny et l'actionnaire Louis de Cartier de Marchienne sont accusés d'avoir exposé des

milliers d'ouvriers italiens à l'amiante, et encore d'être responsables, par négligence, du décès de 2'000 d'entre eux. Le procès s'est achevé le 13 février 2012 par la condamnation des deux prévenus à 16 ans de prison, et à de lourdes indemnités au bénéfice des parties civiles.

Le 3 juin 2013, la cour d'appel de Turin alourdit la peine de Stephan Schmidheiny à 18 ans de prison, mais abandonne les poursuites contre Louis de Cartier de Marchienne, décédé quelques jours auparavant, le 21 mai.



Publication de la biographie «Stephan Schmidheiny. Sein langer Weg zu sich selbst Erbe-Unternehmer-Philanthrop» (Le long chemin vers soi-même. Héritier-entrepreneur -philanthrope).

Dans cette biographie, S. Schmidheiny raconte qu'un soir de 1965 son père Max s'est mis en colère en sa présence après avoir lu un texte scientifique qui parlait du mésothéliome pleural provoqué par l'amiante. Lors d'une audience au tribunal de Turin, un des délégués suisses de la partie civile, l'avocat Massimo Aliotta, a apporté une copie de ce livre, sorti fraîchement de presse, au procureur Guariniello. Si cette reconstruction historique se confirmait, Schmidheiny ne pourrait plus soutenir n'avoir découvert la dangerosité de l'amiante qu'après 1976 quand il assurait la direction d'Eternit.

C'est une page dans laquelle on raconte l qu'il lisait un article du professeur Selikoff

traitant de la relation entre cancer et amiante. C'était la preuve que S.Schmidheiny connaissait les dangers pour la santé 21 ans avant la fermeture de ses établissements italiens, chose que ses propres avocats s'obstinaient à nier.

2010

Révélation à l'audience à Turin le 16 janvier: "L'accusé S. Schmidheiny savait les dangers de l'Eternit dès 1965". En décembre commencent les audiences du procès Eternit Italie contre l'accusé S. Schmidheiny.

Il y en aura 66, S.S. se considérant au dessus des lois les a toutes boudées.

2012

Sentence de première instance dans le procès Eternit Italie.

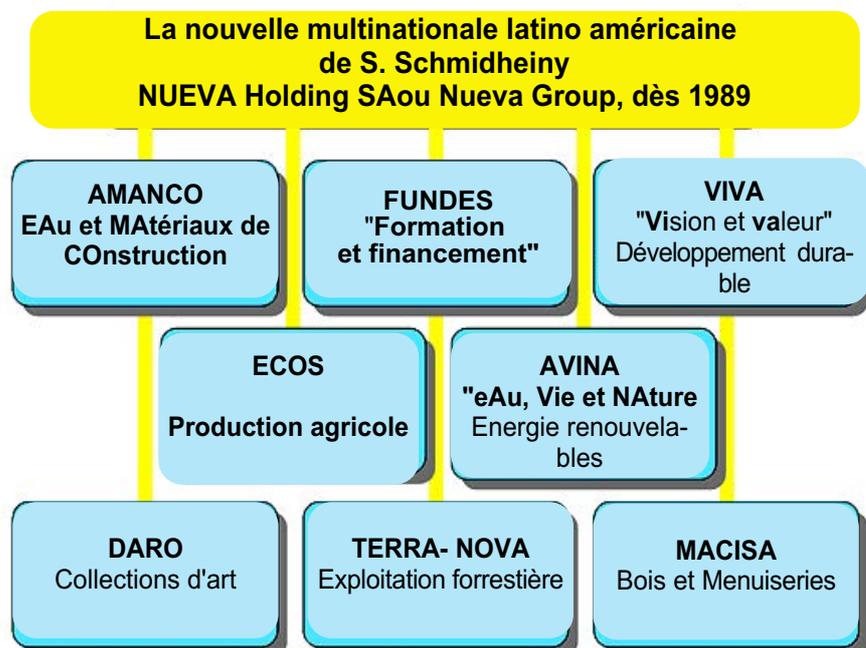
2013

Sentence de deuxième instance dans le procès Eternit Italie. La défense entend introduire un recours contre la sentence devant le Tribunal de Cassation de Rome. Jusqu'à la fin du mois d'avril 2013, plus de 1500 personnes du nord et du sud de l'Italie auraient accepté l'offre "humanitaire" lancée en 2007.

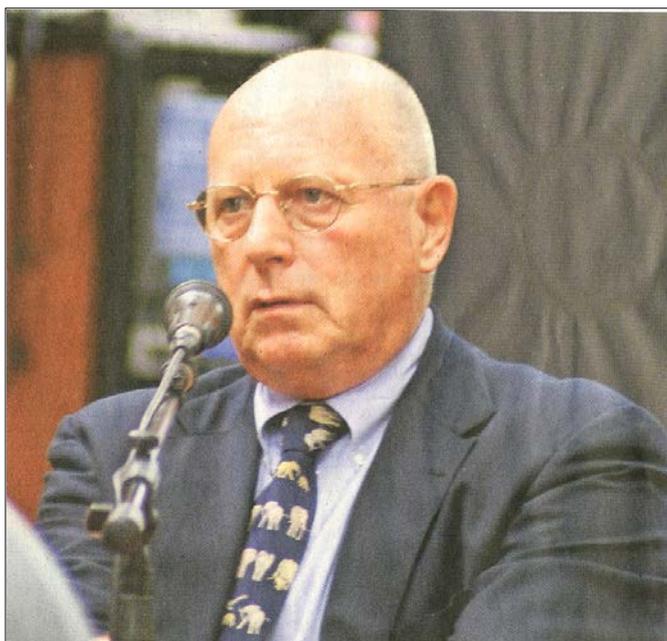
Schmidheiny est condamné à 18 ans de prison à Turin (la peine de 16 ans est aggravée) et à 63 Mio de dédommagements.

S.S.: "La famille Schmidheiny a toujours vécu discrètement. éloignée d'une exposition publique. Tout à coup, je me retrouvais en première page des journaux, lié aux effets nuisibles de l'amiante". ■

La suite au prochain numéro, comme on dit!



Démêlés de Thomas Schmidheiny



Thomas Schmidheiny témoignant au procès de Turin

Si Stephan est accusé d'avoir provoqué une catastrophe mondiale avec l'amiante, son frère aîné Thomas pourrait l'être d'avoir bétonné la planète. Chaque tonne de ciment produit près d'une tonne de CO₂, sans compter les émissions produites par la production d'aciers d'armature, l'extraction de sables et graviers, devenus rares, et le coût écologique des transports de ces matériaux et du béton. Le béton particulièrement cher, lourd et froid qui n'est pas recyclable et gros consommateur d'énergie fossile, est de plus, le pire des matériaux de construction dans les régions à risques sismiques ou en guerre où Holcim n'a pourtant cessé de le commercialiser. Cette multinationale savait pourtant que ce ne sont pas les tremblements de terre qui tuent, mais l'effondrement des immeubles en béton qu'ils occupent.

Mais la responsabilité de Thomas Schmidheiny ne s'arrête pas là. Outre le délit d'initié du gérant de fortune d'Holcim qui lui aurait rapporté 2 millions de CHF lors de la fusion des deux multinationales du ciment, Holcim et Lafarge ont toujours cherché à implanter leurs cimenteries dans les pays dévastés par les guerres ou les séismes en vue de leurs reconstructions. C'est en Syrie que le dernier scandale a éclaté.

Pour sauver coûte que coûte leur cimenterie de Jalabiya en pleine guerre civile prise d'assaut et occupée par Daech, sept cadres de Lafarge ont été mis en examen en France à la fin 2017 pour leurs forfaits commis entre 2011 et 2014 consistant à verser 13 millions d'euros à plusieurs groupes islamistes, soit pour franchir leurs checkpoints, leurs acheter du pétrole ou libérer des ouvriers kidnappés. (Le Monde, 1.12.2017 et Le Parisien 22.5.2018). **Il sont accusés d'avoir payé des groupes armés pour continuer à faire tourner leur cimenterie malgré la guerre. Pour compléter le portrait de Thomas, nous avons traduit le récent article de Chaudio Carrer paru dans le journal syndical AREA le 18 mars 2018 sous le titre "I brutti vizi dell'antro Schmidheiny"**<http://www.area7.ch/I-brutti-vizi-della-famiglia-Schmidheiny-cc0d8d00>

Les sales vices de l'autre Schmidheiny



Cimenterie Lafarge-Holcim de Jalabiya en Syrie convoitée par Daech

La fusion Holcim-Lafarge

Après avoir occupé des postes de direction pendant près d'un demi-siècle, Thomas Schmidheiny, âgé de 72 ans, a participé pour la dernière fois, le 8 mai dernier, à l'assemblée générale de Lafarge-Holcim, le plus puissant groupe de ciment au monde. (100'000 collaborateurs dans 90 pays). Il en est résulté la fusion en 2015 du français Lafarge avec le Suisse Holcim, hérité de son père Max au milieu des années soixante-dix. En dépit du fait qu'il demeure le plus gros actionnaire, avec une participation de 11,4%, malgré sa démission. L'ère de la dynastie Schmidheiny, l'une des familles les plus influentes des industriels suisses du siècle dernier, prend fin. Une époque faite plus d'ombres que de lumières, marquée notamment suite aux dizaines de milliers de morts provoqués dans le monde entier par Eternit qu'a dirigé son frère Stephan, fils de l'empire familial géré par le plus célèbre des frères pendant des années. Il est toujours en procès pour meurtre devant quatre tribunaux de la République italienne, suite aux milliers de victimes de l'amiante décédées sur leurs milieux de vie et de travail de ses usines en Italie, qu'il contrôlait depuis le milieu des années soixante-dix jusqu'à leur fermeture sous prétexte de faillite en 1986.

Le procès de Turin

Un événement qui, à certains égards, a impliqué aussi Thomas, frère aîné de l'accusé. Tout d'abord, parce que lui aussi est concerné par l'enquête menée par le procureur de Turin dans le cadre du procès dit "Eternit ter", concernant environ 200 décès d'immigrés italiens ayant travaillé dans les usines Eternit Suisse de Niederurnen (Glaris) et de Payerne (Vaud) ou qui vécurent dans leur voisinage immédiat ou sont tombés malade suite à leur exposition "environnementale" à l'amiante. Cela découle de la courte période qu'il a passée à la tête d'Eternit Suisse.

Thomas Schmidheiny étant à sa manière le protagoniste en Italie du premier grand procès de l'amiante-ciment, a dû comparaître comme témoin, pour avoir fait un don « spontané » de 3 millions d'euros à la ville de Casale Monferrato, ville piémontaise où l'usine Eternit dirigée par son frère a fait des milliers de victimes et continue de déplorer 50 décès par an. Ce sont là des détails méconnus en Suisse, mais extrêmement intéressants, car d'une certaine manière ils font suspecter l'éloignement de son frère cadet ou du moins une certaine indifférence quant à son sort au cours du procès.

Le fait d'avoir accepté d'être interrogé par les magistrats de Turin pendant l'enquête et d'assister au procès comme témoin relève d'une approche différente de la justice italienne, car Stephan a toujours refusé de se présenter devant la Cour.

Ce fut par une matinée chaude de juillet 2010 que T. Schmidheiny, l'air sombre et visiblement tendu, se présenta devant les juges dans la salle d'audience du Palais de Justice de Turin. Au cours de ses réponses, il a prononcé de nombreux "je ne sais pas" et "je ne peux pas répondre, mais il a confirmé qu'il tirait les ficelles de la multinationale depuis le milieu des années soixante-dix et avait Eternit Italie sous son contrôle, ce que la défense cherchait à nier. D'après Thomas, c'était son frère Stephan qui était l'objet de discussions en famille à propos de la nocivité de l'amiante. Il déclara qu'au milieu des années soixante-dix, il « essayait de convaincre son père que l'amiante étant cancérigène, il ne devait plus être utilisé. Sur les raisons qui ont amené le père Max à partager l'entreprise familiale en deux et à confier les branches du ciment et de l'amiante à un enfant plutôt qu'à un autre, Thomas a répondu: "Mon frère et moi avons deux visions différentes de la culture d'entreprise et du management".

Ces 3 millions donnés à Casale

Dans ses relations avec les victimes Thomas Schmidheiny, bien que n'ayant pas d'intérêt personnel direct, a eu l'occasion de montrer une autre sensibilité. Il ne serait pas possible autrement d'expliquer cette offre de 3 millions d'euros faite à la municipalité de Casale Monferrato immédiatement après avoir été retiré de la première enquête, puisqu'il n'occupait pas de poste de responsabilité en Italie. Il l'a défini comme un "acte de réconciliation avec la ville". Ces fonds seraient utilisés pour l'achat de matériel de diagnostic pour l'hôpital de Casale, pour financer les services d'assistance aux malades en phase terminale et en partie (environ 200'000 euros) en faveur de l'Association des victimes et des syndicats. Et le fait que ces bénéficiaires auraient pu utiliser ce don pour relancer la guerre judiciaire contre son frère Stephan ne l'a pas trop dérangé. "Cela ne m'intéresse pas", a-t-il répondu en substance à un journaliste qui l'accablait. Selon nos informations, Thomas Schmidheiny avait auparavant incité Stephan à octroyer une compensation décente à toutes les victimes, mais celui-ci n'ayant pas voulu entrer dans ce jeu, tout s'est effondré. A tel point que Stephan s'est limité à formuler une proposition de transaction tout simplement inadmissible: 75 millions d'euros en échange de la renonciation à toute initiative judiciaire à son encontre.



Tout cela doit être su pour rétablir la vérité des faits (ce qui en Suisse, "berceau de l'amiante-ciment", est sacrément difficile à accepter) et certainement pas que Thomas

aurait été le « bon frère ». De plus, lui aussi, dans le cadre de son activité principale chez Holcim qui a conduit en 2015 à la fusion avec Lafarge, n'a pas été épargné par les scandales. Par exemple, il a été pris pour cible par l'autorité espagnole de lutte contre la corruption, qui lui a infligé une amende de 1,5 million d'euros et a été à plusieurs reprises la cible de critiques pour la politique salariale du groupe en Afrique du Sud. Et finalement, ironiquement, il met fin à son mandat au conseil d'administration, laissant une entreprise dans la tempête suite au manque d'attention portée à la sécurité au travail puisque 150 travailleurs des cimenteries sont morts ces deux dernières années.

150 décès au travail chez Lafarge-Holcim

"Une amélioration significative de la sécurité au travail et de la protection de la santé de l'ensemble du personnel, sur tous les sites de production dans le monde". Cette déclaration émane du rassemblement de protestation organisé à la dernière Assemblée générale de Lafarge Holcim à Dübendorf le 8 mai dernier, sous les auspices de l'Union des Fédérations syndicales internationale du bâtiment et du bois suite aux nombreuses tra-

gédies au travail dans la multinationale: plus de 150 morts et des milliers de blessures professionnelles graves au cours des deux dernières années (en particulier dans les entreprises des pays du Sud comme l'Inde et l'Indonésie, mais aussi en Europe, et en Belgique). Une situation qui en 2017 avait obligé l'Assemblée générale d'Holcim de promettre la signature d'un accord-cadre avec les syndicats sur la sécurité dans le monde. Cependant, le nouveau PDG du groupe Jan Jenisch - connu pour ses penchants fortement antisyndicaux - a refusé de le ratifier. La raison? Des accords de ce type doivent être signés au niveau local, bien que cette multinationale les coordonne plutôt au niveau mondial.

Travailleurs forcés à l'Eternit Berlin

L'une des pages les plus sombres (et moins étudiées) de l'histoire de l'amiante, la famille Schmidheiny l'a écrite pendant la Seconde Guerre mondiale en Allemagne nazie, en particulier en tant que copropriétaire et gestionnaires de la Dazag basée à Berlin, sorte de grand Eternit fondé en 1929 avec les barons de l'amiante Belge, Français, Anglais et Allemands. Une compagnie de la honte, qui a employé des travailleurs forcés et des prisonniers de guerre.

Ces faits, que les Schmidheiny ont toujours essayé de cacher, ont été révélés en 2008 grâce au travail d'investigation de la journaliste, Maria Roselli, auteure du livre Die Asbestlüge, (traduit en français: "Amiante et Eternit, fortunes et forfaitures" en anglais Business and abuse et en espagnol La mentira del amianto, Fortunas y delitos), un document précieux et unique qui raconte l'histoire de l'implantation industrielle d'Eternit en Europe et démontre le rôle central joué par les Schmidheiny. « C'est le fruit - écrit Maria Roselli - de dix années de recherche, dix années très difficiles ». L'auteure est en effet entrée en collision avec « une réalité faite de silence, avec une entreprise qui avait mal orienté sa politique et qui n'a admis les faits seulement après qu'ils aient été prouvés. Je me suis aussi tournée vers les tribunaux pour dénoncer les comportements potentiellement punissables pris de toute éternité en Suisse dont je suis au courant, j'ai aussi rencontré une forte résistance ici: on m'a dit qu'il ne serait pas logique d'ouvrir des enquêtes parce que dans tous les cas, les crimes ont été prescrits. D'autre part, il m'était extrêmement difficile d'entrer en contact avec les travailleurs, parmi lesquels la peur prévalait. Et chaque article que je publiais a été systématiquement contesté sur le plan juridique par les avocats de l'entreprise. En d'autres termes, il n'était pas nécessaire de parler d'Eternit et d'amiante en Suisse et la triste réalité devait être aussi cachée que possible ». Tel est le cas des accointances entre Eternit et le régime nazi.

Le travail forcé à Eternit Berlin

L'histoire des travailleurs forcés d'Eternit en Allemagne est sans conteste l'un des aspects les plus sombres. La journaliste Maria Roselli, l'a révélé dans son livre "Amiante et Eternit, Fortunes et forfaitures" où on lit l'interview émouvante de Nadja Ofsjannikova, une femme de 85 ans (décédée depuis), originaire du Belarus. Il est inadmissible d'apprendre qu'ils y a eu des déportés dans une usine appartenant à des non allemands, mais a des Européens et des Suisses. Nadja se souvient que pendant la guerre, âgée à peine de 19 ans, elle avait été contrainte aux travaux forcés dans cette usine Eternit de Berlin. Ensemble, Maria et elle sont retournées sur les lieux où elle avait été exploitée, affamée et humiliée. Je me souviens, dit Maria, qu'elle était tellement ébranlée qu'elle ne pouvait plus parler. Mais « ses souvenirs étaient intacts, comme si tout s'était passé la veille » disait-elle lors de l'interview, elle se demandait comment elle avait pu subir, même malade, des rythmes de douze heures de travail par jour, sous surveillance constante, pratiquement sans manger et toujours dans la peur. ■

Lire l'interview complète en page 9 et 10

L'ère Schmidheiny prend fin

Le 8 mai dernier, le journal officiel *Swissinfo*, publiait sur son site sur www.swissinfo.ch en dix langues, "L'ère Schmidheiny prend fin", "la fin de l'une des plus importantes dynasties industrielles suisse du 20ème siècle". Relatant sans ambages la déconfiture des deux frères multimillionnaires Thomas et Stephan Schmidheiny à la tête des multinationales Holcim (cimenteries) et Eternit (amiante-ciment). Des nouvelles déconcertante avaient déjà inspiré l'édito prémonitoire suivant Philippe Bach *Le courrier*, 18.7.2014.

Eternit: L'étai se resserre

Nouveau revers pour Stephan Schmidheiny, l'ex-patron d'Eternit. Comme l'a révélé hier la *WochenZeitung*, deux des entreprises du milliardaire suisse - Anova AG et Becon AG - ont été condamnées par une juridiction du New Jersey (Etats-Unis) à payer une amende de 90 millions de dollars! Ceci pour indemniser onze familles d'ouvriers victimes de l'amiante, le produit phare d'Eternit.

La justice Nord américaine a estimé que les deux entreprises, en tant que successeurs d'Eternit, devaient aussi endosser les responsabilités de l'ex-multinationale. Un recours est, comme il se doit, déjà annoncé. Et les conseils juridiques des patrons suisses promettent déjà que tout sera entrepris pour que cet arrêt américain ne déploie pas des effets au niveau suisse.

Reste que l'étai commence tout de même à se resserrer autour de Stephan Schmidheiny. Il a déjà été condamné par contumace à dix-huit ans de prison en Italie en juin 2013. De fait, le milliardaire serait plus souvent au Costa Rica qu'en Suisse. On n'est jamais trop prudent. Surtout si on a des dizaines de milliers de morts sur la conscience du fait de la pollution générée par cette filière.

Cette relative disgrâce met en lumière l'hypocrisie de l'idéologie dominante. Car Stephan Schmidheiny a brillé de tous ses feux au firmament du patronat helvétique. Il était le bras droit de Maurice Strong, le maître d'œuvre du sommet de la Terre en 1992. Il a fondé le prestigieux «World Business Council for Sustainable Development». Un organisme composé d'écolos comme BP ou Shell, le cimentier Lafarge en train de fusionner avec Holcim, où l'on retrouve Thomas, le frère de Stephan-, ou encore Alcan. On n'est donc pas très étonnés qu'avec de tels cadors aux manettes, le concept de développement durable fut quelque peu vicié au départ.

Mais cette tendance au "greenwashing" est aussi doublée d'un second talent: Stephan Schmidheiny est aussi l'un des auteurs du Livre blanc. Publié en 1995, l'ouvrage a ouvert les vannes de la révolution néolibérale en Suisse. La privatisation de La Poste et des CFF, les baisses d'impôts pour le plus grand profit des nantis ou encore la dérégulation sociale y étaient réclamées au nom du modernisme. Vingt ans plus tard, on peut dire que la mission a été accomplie.

Le jugement du New Jersey ne sera-t-il qu'un petit retour de manivelle vite oublié? Peut-être, mais ce n'est pas une raison pour boudier son plaisir en constatant que certains comportements prédateurs sont sinon sanctionnés, du moins crûment mis en lumière. ■

LA DYNASTIE SCHMIDHEINY

JAKOB 1
(1838-1905)

ERNST 1 (1871-1935)

MAX (1908-1991)



THOMAS (1946-...)
HOLDERBANK Ciment



STEPHAN (1947-...)
ETERNIT Amiante-ciment



Deux frères multimillionnaire ... et fiers de l'être

Près de 5'000 salariés
dans les années 1990

Près de 20'000 salariés
dans les années 1990

Alerte Amiante a besoin de votre soutien !

Soutien financier à CAOVA, Alerte Amiante et pour la défense juridique des victimes.
En versant un don, vous soutiendrez notre action. **Merci d'y penser !**

Adresse
Comité d'aide et d'orientation
des victimes de l'amiante
CAOVA
Avenue Vinet, 39
CH - 1004 Lausanne

Virement international
PostFinance SA
Mingerstrasse, 20
CH 3030 Berne

Code Swift / BIC: POFICHBEXXX

Versements
Bulletin de versement: CCP 10 - 25 551 - 5
De l'étranger par virement international:
PostFinance SA
Mingerstrasse, 20
CH - 3030 Berne

Numéro IBAN:
www.iban.ch
CH35 0900 0000 1002 5551 5
Clearing: 09000

Consultez notre site : www.caova.ch

Interview de Nadja Ofsjannikova «Travailler jusqu'à l'épuisement»



Nadja dans la fabrique Etemit à Berlin, en été 2007.

Je m'en souviens comme si c'était hier: en novembre 1942, j'avais 19 ans, j'ai reçu une lettre m'annonçant que je devais d'urgence me rendre au commandement militaire. Si je ne m'exécutais pas, je serais livrée à la Gestapo. J'avais peur que les Allemands ne me tuent ainsi que toute ma famille. Mes amies Nadja Minenko, Tanja Scherbusko et Olga Obrsswenko étaient aussi convoquées.

Le 21 novembre, on nous a conduites à la gare de Klimovichi qui se trouve à 45 km de mon village: chez nous, le train ne s'arrêtait pas. C'était un hiver glacial. On nous a transportées sur des luges et nous sommes presque mortes de froid. À notre arrivée, de nombreuses femmes venues des villages voisins attendaient hommes armés sont venus nous dire qu'il fallait sortir et nous mettre en rang, pour que les directeurs de la fabrique puissent choisir qui ils voulaient faire travailler pour eux.

Lorsque nous sommes arrivées en Allemagne, nous ne savions même pas dans quelle ville nous nous trouvions. Ils nous ont amenées dans un camp de concentration. Je ne sais plus vraiment comment il s'appelait, mais je suis presque sûre que c'était Tempelhof. Là, nous avons été forcées à travailler. D'abord, j'ai été employée dans un atelier de couture avec trente autres jeunes filles. Chaque jour, un Allemand venait nous chercher au camp pour nous amener dans la fabrique de textiles. Le soir, il nous ramenait. Le travail était très difficile et exigeait de bonnes facultés. Nous cousions les uniformes des soldats du front. Je me souviens parfaitement de l'endroit. Le bâtiment était chauffé et cela m'a donné la force de ne pas désespérer complètement pendant ce rude hiver. Mais très vite, les Alliés ont bombardé l'usine et nous avons été déplacés à Berlin dans une usine d'amiante-ciment.

Là, ils nous ont logés dans les baraques qui se trouvaient sur le terrain de la fabrique. Il y avait quatre baraques: trois d'entre elles servaient d'habitations, la dernière de lavoir.

déjà. Les soldats nous ont poussés dans un wagon de marchandises. Le sol était tapissé de foin, comme c'est d'usage pour un transport de bétail. Nous étions entassées; il faisait très froid et il n'y avait qu'une petite fenêtre en haut. Nous ne savions pas où nous allions ni combien de temps durerait le trajet. Après un ou deux jours de voyage, les gardes nous ont enfin laissées sortir. Nous devions recevoir à manger. On nous a donné de la soupe et du pain. Mais, lorsque nous sommes retournées à notre wagon, celui-ci était calciné et nos affaires avaient brûlé. Nous n'avions plus rien qui nous rappelle nos familles et notre vie antérieure. Ensuite, on nous a de nouveau enfermées dans un fourgon et celui-ci s'est mis en marche. À Varsovie, des



Nadja à 15 ans, quatre ans avant la déportation.

Dans ce camp, le travail dépassait nos forces. Je devais sortir les plaques d'amiante-ciment terminées de la halle d'expédition pour les transporter dans le train. Personne ne nous a dit où on les emmenait. Nous travaillions à ciel ouvert, la halle de travail n'ayant pas de toit. Nous portions des habits de travail en cellulose et des souliers en bois. Il faisait terriblement froid. Le travail était très pénible, les plaques pesaient environ 20 kilos. Les bras nous faisaient mal. J'étais à deux doigts de craquer et parfois je ne désirais plus qu'une chose: mourir. J'ai beaucoup pleuré. Après un certain temps, reprenant courage j'ai demandé au gardien d'être mutée dans l'atelier

de moulage. Mais là non plus, ma tâche n'était pas aisée. Je devais poncer les moules d'amiante-ciment. Je passais la journée dans la poussière des pieds à la tête. La fabrique dans laquelle je travaillais s'appelait Etemit. Elle était située dans la rue du Canal et bordait ce dernier. C'est là que se dressaient aussi nos baraques. Toute la fabrique était entourée d'une barrière de barbelés; seule la rive du canal était libre. Des hommes armés faisaient la garde. C'était comme dans un camp de concentration, comme à Tempelhof, mais en plus petit. Nous portions aussi des numéros et devions sans cesse présenter notre carte.

Nous devions alors commencer à six heures du matin et travailler tard dans la soirée. Une fois, j'ai contracté une pneumonie, mais je n'ai pas pu rester au lit. Personne n'y était autorisé. Une autre fois, j'ai eu un abcès sous le bras qu'il fallait opérer. Il y avait une sorte d'infirmière du camp, qui s'en est occupée mais qui m'a tout de suite renvoyée à l'atelier. Une femme qui vivait dans ma baraque s'est évanouie pendant le travail et est morte peu après. Ils l'ont simplement emmenée. On nous a dit qu'elle souffrait de tuberculose. Sinon, les autres femmes de ma baraque ont toutes survécu.

Parfois, nous avions le droit de sortir et d'aller de la maison du gardien jusqu'au portail de la fabrique. Fuir? Nous n'y pensions même pas. Nous savions que nous n'avions aucune chance de pouvoir nous évader. Où serions-nous allées d'ailleurs? Comme nous portions toutes un insigne «Est», on nous aurait tout de suite rattrapées. Une fois, des femmes ont fait une tentative d'évasion, mais on les a ramenées très vite. En guise de punition, la Gestapo les a mises pendant un mois au cachot et lorsqu'elles sont revenues dans la fabrique, elles ont dû y accomplir les pires besognes.

Lors des rangements dans l'atelier, j'ai rencontré une femme allemande. Elle m'a adressé la parole et m'a

Je ne me rappelle plus les noms du personnel de l'entreprise. Le directeur était un homme dans la fleur de l'âge. Il ne se comportait pas trop mal vis-à-vis des Russes. Je me souviens encore très bien d'une jeune femme allemande. Elle s'appelait Elsa et travaillait comme comptable.

Je ne sais pas comment j'ai fait pour survivre toutes ces années. Nous devions travailler même quand nous étions malades: douze heures par jour, six jours par semaine. Lorsque les Russes se sont approchés, le travail s'est intensifié. J'ignore pourquoi exactement: peut-être que les Allemands avaient besoin des éléments de construction que nous fabriquions. demandé d'où je venais. Je lui ai dit que j'étais Russe et la femme m'a prise en pitié. Elle m'a raconté que son fils était soldat en Russie. Elle voulait m'aider parce qu'elle espérait que là-bas aussi quelqu'un s'occuperait de son fils. C'est pour cela qu'elle a demandé au chef du camp si je pouvais lui rendre visite un dimanche. Cela a été possible, car il était parfois permis de quitter le camp pour une courte période. La femme est venue me chercher et m'a amenée chez elle. Elle avait encore un fils plus jeune, qui n'avait pas l'air de se réjouir de ma visite. Mais la femme lui a expliqué en allemand quelle était ma situation, ce qu'il a semblé comprendre. Quelques jours plus tard, je l'ai vu longer la barrière à vélo et il m'a salué. Ce geste chaleureux m'a remplie de joie. La femme m'a fait cadeau d'une vieille robe. Je me suis fait photographier dans cette robe, lorsque le photographe du camp est venu prendre des images de nous dans la baraque⁴⁹. Je lui ai donné quelques sous pour cela. Le peu d'argent que nous recevions de temps à autre pour notre travail ne

⁴⁹ Des photographes ont pris des photos de propagande des camps de travailleurs forcés. Ces derniers devaient envoyer les photos chez eux pour rassurer leurs familles.



Christian Richter lors de sa visite chez Nadja Ofsjannikova à Riga.

nous servait à rien. Nous ne pouvions pas sortir pour acheter quoi que ce soit et nous n'avions pas non plus de coupons de rationnement.

L'alimentation dans le camp était exécrable. Pour le déjeuner, il y avait de la soupe à la farine, à midi de la soupe de betteraves fourragères et le soir, cent grammes de pain et un peu de margarine. La faim était insupportable. La soupe attendait déjà dans les assiettes quand nous arrivions couvertes de poussière dans la baraque à midi. La surveillante de la baraque, une grosse Allemande, nous observait tout le temps et contrôlait chacun de nos mouvements. Lorsque l'on n'obéissait pas, on était roué de coups. Le soir, et relues, en larmes, et portées continuellement sur moi, jusqu'à ce que le papier ne parte en lambeaux.

En avril 1945, nous avons à nouveau subi des bombardements. Par chance, nous avons pu nous réfugier dans la cave avec les Allemands, car une bombe a touché l'atelier et l'a détruit mais pas nos baraques. Peu de temps après, on nous a libérés. Ce sont les Russes qui nous ont appris la nouvelle. Les femmes poussaient des cris de joie en se tombant dans les bras. Elles embrassaient même les soldats. Mais ceux-ci ne se sont pas attardés, car la lutte n'était pas terminée pour eux; les armes à la main, ils se sont dirigés vers le centre de Berlin. Mais j'avais peur. Comment retourner à la maison?

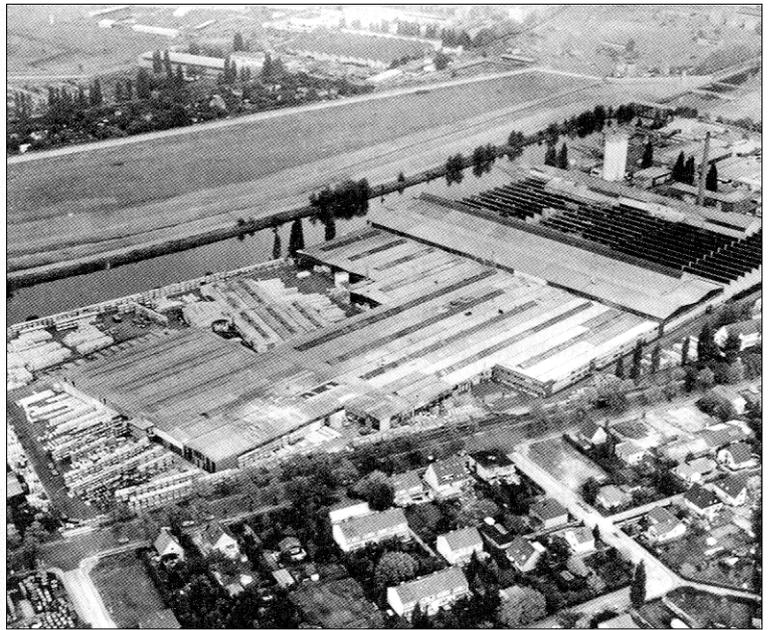
Nous avons dû rentrer à pied. Aujourd'hui, je n'arrive pas à imaginer comment nous avons pu surmonter de telles difficultés. Sans nourriture, sans moyens de transport: parfois, des soldats nous prenaient avec eux.

Quand, en l'an 2000, j'ai appris que les personnes qui avaient été forcées

l'une d'entre nous était chargée de peser chaque bout de pain sur une petite balance et la surveillante veillait scrupuleusement à ce que personne ne reçoive plus de 100 grammes. Nous étions tellement épuisées par le travail que nous nous effondrions sur nos couchettes. Mais j'avais si faim que je n'arrivais parfois pas à m'endormir.

Des hommes allemands travaillaient également dans l'atelier et certains d'entre eux étaient chargés de faire la garde. Parfois je me demandais comment j'ai pu supporter tant de souffrance. Je pensais souvent à ma famille. Comment allait-elle? J'ai reçu deux lettres de ma mère. Ce fut un bonheur indescriptible; je les ai lues de travailler en Allemagne recevaient une indemnisation, je me suis rendue aux archives et j'ai demandé qu'on me délivre une attestation. Mais on m'a envoyé un document dans lequel il était écrit que j'étais allée volontairement dans un camp de concentration⁵⁰. Cette nouvelle m'a rendue très triste. Mais comment prouver le contraire? J'ai aussi envoyé une lettre à la fabrique Eternit, mais je n'ai obtenu aucune réponse. Lorsqu'il était encore en vie, mon père avait rapporté de Russie une attestation qui disait que j'avais été déportée contre mon gré. Je l'ai remise à mon employeur. Aujourd'hui, ce document reste introuvable.

50 C'était chose habituelle en URSS. Les travailleuses et travailleurs forcés dans des usines allemandes ont été considérés comme des traîtres après la guerre et ont souvent été envoyés en camps de rééducation. Ce n'est qu'en 2000 que les autorités ont admis que tous les citoyens soviétiques déportés depuis 1942 qui avaient travaillé dans des entreprises allemandes y avaient été forcés.



Vue aérienne de la fabrique Eternit-Rudow datant probablement années 70 (Musée Neukölln)

Répertoire des sociétés anonymes allemandes, 1943

Deutsche Asbestzement-Aktiengesellschaft

Sitz der Verwaltung: Berlin-Rudow, Kanalstraße 117—155

Gegründet: 27. März 1929; eingetragen 12. Juni 1929.

Zweck: Herstellung, Vertrieb und Export von Asbestzement-Fabrikaten (Eternit) und Faserzement (Durtat).

Vorstand: Dr. Hugo Buschmann, Berlin, Vorsitz; Viktor Weiser, Berlin, Dipl.-Ing. Ludwig Wündel, Berlin.

Aufsichtsrat: Justizrat Dr. Josef Becker, Köln, Vorsitz; Dr. Rudolf Verres, Berlin, 1. stellv. Vorsitz; Dipl.-Ing. Max Schmidheiny, Heerbrugg (Schweiz), 2. stellv. Vorsitz; Richard von Bentivegni, Berlin, Kommerzialrat Hans Czerwenka, Vöcklabruck (O.-D.); Jean Emsens, Brüssel; Alfred Müller, Kalkberge; Hans Rinn (Direktor der Dresdner Bank), Berlin; Ernst Schmidheiny, Coligny (Schweiz).

Stimmrecht: Je nom. RM 1000.— Aktie 1 Stimme.

Geschäftsjahr: Kalenderjahr. Reichsbank, Berlin-Köpenick.

Aufbau und Entwicklung: Nachdem im Juli 1929 ein in Berlin-Rudow am Teltowkanal gelegenes Grundstück erworben war, wurde im August mit dem Bau der Fabrikanlagen begonnen. Die Platten- und die Rohrenfabrikation wurden Mitte 1930 aufgenommen. 1937/38 Erweiterung des Rohrenwerks. 1938/39 Erweiterung der Formerei.

Beteiligung: Internationale Asbestzement A.-G. Niederurnen (Schweiz); Beteiligung: sfr 41 000.— verbucht mit RM 23 105.— (Die nom. sfr 41 000.— Aktien sind für ein in 1931 der Gesellschaft gewährtes Darlehen von noch sfr 40 823.75 = RM 33 067.24 als Sicherheit hinterlegt.) Außerdem beteiligte sich die Gesellschaft 1940 weiter im Rahmen eines Konsortiums an der Gründung einer Gesellschaft im benachbarten Ausland zwecks Erweiterung der Rohstoffbasis mit etwa RM 48 367.—.

Die Gesellschaft gehört an: Fachgruppe Asbestzement und Leichtbauplatten in der Wirtschaftsgruppe Steine und Erden.

Grundkapital: nom. RM 4 000 000.— Stammaktien in 4000 Stücken zu je RM 1000.—.

Kapitalveränderungen: Urspr. RM 4 000 000.—, lt. H.-V. vom 3. Juni 1930 Erhöhung um RM 1 000 000.— in 1000 Aktien zu RM 1000.—, ausgegeben zu 108%. Laut H.-V. vom 30. Juni 1933 Herabsetzung des Grundkapitals auf Reichsmark 2 000 000.—. Der Buchgewinn diente zur Deckung des Gesamtverlustes sowie zu Sonderabschreibungen auf Inventar, Patente und Lizenzen.

Infolge Ausdehnung des Geschäfts beschloß die H.-V. am 22. Mai 1937 die Erhöhung des Grundkapitals um mark 2 000 000.— auf RM 4 000 000.— durch Ausgab Aktien zu RM 1000.—.

Dividenden: 1929—1936: 0%; 1937—1942: 6, 8 (dav. zum Anleihenstock), 6, 4, 6, 6 1/2%.

Anleihenbestand Ende 1942: Nom. RM 2200.— anweisungen, nom. RM 15 500.— Reichsanleihe und mark 37,60 bar.

Bilanz 31. Dezember 1942: Sa. RM 8 149 469.11. Anlagevermögen (3 113 172.—): Bebaute Grundstücke Geschäftsgebäuden 28 491.32, Fabrikgebäuden 2 688 unbebaute Grundstücke 79 808.73, Grundstücke 13 408.27, Gleisanlagen 1.—, Maschinen 231 536.—, zeuge und Modelle 1.—, Betriebs- und Geschäfts 1.—, Kraftfahrzeuge 1.—, Patente und Lizenzen 11 teiltungen 71 533.—, Umlaufvermögen: Roh-, Hilfs Betriebsstoffe 408 947.39, fertige Erzeugnisse und 978 181.91, Wertpapiere 2 124 676.—, Hypothek 1200 leistete Anzahlungen 32 496.—, Forderungen auf Gr Warenlieferungen und Leistungen 216 315.53, Kasse, bank, Postcheck 27 031.19, andere Bankguth. 117 sonstige Forderungen 55 416.20, Rechnungsabg 18 599.76. — Passiva: Grundkapital 4 000 000.—, ges Rücklage 490 000.—, Rücklage II: 300 000.—, sonstigen 586 937.57, Wertberichtigungen des Anlagever 500 000.—, Rückstellungen 1 204 670.83, Verbindl (835 607.88); Darlehen 343 067.24, auf Grund von Warrungen und Leistungen 173 046.63, gegenüber 34 105.38, sonstige Verbindlichkeiten 285 388.63; Rec abgrenzung 18 579.49, Gewinn 303 673.34.

Gewinn- und Verlust-Rechnung: Sa. RM 3 464 302.9 wendungen: Löhne und Gehälter 1 168 962.55, sozi gaben 73 010.53, Abschreibungen 836 922.04, auswertige Steuern 854 902.05, Beiträge an Berufsvertr 10 067.24, ao. Aufwendungen 216 744.76, Gewinn 1 117 470.37 + Gewinn aus 1942: 186 202.97) 303 673 von Dividende 240 000.—, Vortrag 63 673.34). — Ausweispflichtiger Rohüberschuß 2 901 075.83, 41 915.28, ao. Erträge 403 841.43, Gewinnvortrag auf 117 470.37.

Bestätigungsvermerk: Uneingeschränkt. Berlin, im J. Treuhänder-Vereinigung Aktiengesellschaft Wanieschafsprüfer; Lückau, Wirtschaftsprüfer.

Letzte ordentliche Hauptversammlung: 22. Juli 19

Le conseil d'administration de la Société anonyme allemande d'amiante-ciment, fondée en 1929 compte parmi ses membres les Suisses Max et Ernst Schmidheiny et le Belge Jean Emsens. Cette industrie qui a commencé sa production d'amiante-ciment pour le bâtiment et le génie-civil s'est agrandie en 1937-38.